

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article709>



Accord PS-EELV : la soupe et les lentilles seront radioactives.

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : mardi 22 novembre 2011

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Les « marchés financiers » ont, la semaine dernière, accueilli l'annonce de l'accord entre socialistes et écologistes par une baisse de 4,6 % des actions EDF. Ils auraient dû au contraire le saluer par une hausse considérable. De même, selon « Sauvons Le Climat » -une officine qui utilise le climat comme prétexte pour défendre l'atome- « décider l'arrêt de 24 réacteurs nucléaires sur un coin de table... revient à refuser la prolongation de leur durée de vie à 40 ans. » Or, c'est très exactement l'inverse qui est vrai. Voici pourquoi et comment.

Le vieillissement d'une centrale nucléaire s'accompagne d'un processus lent de dégradation qui peut être compensé au fur et à mesure mais finit inéluctablement par remettre en cause sa sûreté, notamment du fait des fissurations de la cuve du réacteur.

Au départ, les réacteurs nucléaires français ont été conçus pour durer au moins 30 ans. Mais, arguant des « marges de sécurité » initialement prévues, EDF a fait admettre voici quelques années la possibilité administrative de prolonger, après une troisième « visite décennale », la vie des réacteurs de 30 à 40 ans. Soit d'un tiers. Ce qui, *mutatis mutandis*, reviendrait à dire : "aujourd'hui les Françaises ont une espérance de vie de 84 ans ; dorénavant, nous décrétons et affirmons que toutes celles qui auront atteint cet âge respectable et subi un *check-up* satisfaisant pourront vivre sans risque jusqu'à 112 ans. Notre nouveau savoir médical l'atteste : pas d'accident fatal prévisible entre 84 et 112 ans." Si ce discours vous laisse sceptique, vous avez tort : c'est une parole d'experts.

Mais comment calcule-t-on l'âge d'un réacteur ? Eh bien, cela varie suivant les goûts et intérêts de chacun. Dans certains pays, aux Etats-Unis par exemple, c'est **la date du premier béton** qui compte pour la législation. **Dans ce cas, et d'après les données d'EDF, l'âge moyen des 58 réacteurs français était déjà, début avril 2003, de 24 ans et 7 mois.**

Toutefois EDF, comme la plupart des exploitants, considère que les deux composants d'une centrale nucléaire qui ne sont pas remplaçables sont **la cuve du réacteur** et **l'enceinte de confinement** (en béton). Sachant que les bétons français sont d'une solidité et d'une longévité à toute épreuve (comme le prouvent les déboires de l'EPR d'Olkiluoto en Finlande et de l'EPR de Flamanville...), on est prié de prendre une autre date de référence que **le premier béton**.

Il y en a trois possibles. D'abord, **la première « divergence »** (premier essai de fission nucléaire et de montée en chaleur du réacteur). Ensuite, **le premier couplage au réseau**, qui correspond à la première production d'électricité dans des proportions telles que la puissance doive être évacuée à l'extérieur de la centrale. Enfin, **la Mise en Service Industriel (MSI)**, qui correspond à un fonctionnement industriel stable et permanent.

Dans leurs calculs, EDF et, à sa suite, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) négligent la **date de divergence**, les premiers échauffements du coeur de réacteur précédant parfois de nombreux mois son service actif. L'OPECST hésite quand même entre le **premier couplage au réseau**, qui donnait au parc nucléaire français un **âge moyen de 18 ans et 2 mois en avril 2003** et **la MSI** qui ne lui donnait que **17 ans et 4 mois**. Finalement, alors qu'EDF elle-même opte raisonnablement pour **le premier couplage**, l'OPECST, lui, opte sans explications pour la dernière date, la plus rajeunissante, évidemment. On ne s'en étonnera qu'à moitié, sachant que l'un des deux rapporteurs de l'OPECST est le député socialiste Christian Bataille. Plus nucléaire que lui, tu meurs.

Les 58 réacteurs français sont les mêmes aujourd'hui qu'en 2003. **Leur âge moyen sera de 27 ans en 2012**, quelle

que soit la date de référence adoptée (dès février s'il s'agit du **premier couplage**, en décembre s'il s'agit de la **MSI**). Il sera donc de 40 ans en 2025... du moins si aucun d'eux n'était fermé d'ici là.

Cependant, un âge moyen ne rend pas compte des destins particuliers, qui peuvent être différents. Fin 2025, d'après les propres chiffres d'EDF, il restera 22 réacteurs n'ayant pas atteint 40 ans. La moitié (11) atteindront cette limite d'âge et devront fermer leurs portes dans les mois ou les deux ans suivants, tandis que 11 auront encore quelques années devant eux : **Belleville 2** (31 mois), **Cattenom 3** (55 mois) et **Cattenom 4** (65 mois), **Flamanville 2** (67 mois), **Nogent 2** (3 ans), **Penly 1** (5 ans 5 mois) et **Penly 2** (6 ans), voire, pour quatre d'entre eux, dix ans et plus : **Golfech 1** (10 ans) et **Golfech 2** (13 ans), **Civaux 1** (12 ans) et **Civaux 2** (14 ans).

Heureusement pour EDF, pour AREVA, pour les marchés financiers et pour tous les agents du lobby nucléaire, Martine Aubry, Cécile Duflot et François Hollande viennent d'offrir au parc électronucléaire français une nouvelle vie et une nouvelle jeunesse, totalement inespérées. Un second souffle. Avec pour perspective de **retarder** la sortie du nucléaire.

Selon l'accord que ces trois dirigeants politiques ont « acté » puis fait adopter, qui par son « Bureau national », qui par son « Conseil fédéral », « nous réduirons la part du nucléaire dans la production électrique de 75 % aujourd'hui à 50 % en 2025 et engagerons un plan d'évolution du parc nucléaire existant prévoyant la réduction d'un tiers de la puissance installée par la fermeture progressive de 24 réacteurs, en commençant par l'arrêt immédiat de Fessenheim... »

58 - 24 = 34. Resteront donc en piste, après 2025, 34 réacteurs. Au lieu des 22 qui devraient encore survivre, selon le généreux critère d'âge de 40 ans adopté par EDF.

34 - 22 = 12. L'accord passé entre EELV et le PS a donc sauvé de leur « mort naturelle » (mécanique) 12 réacteurs. **12 réacteurs que le PS et EELV, allant au-devant des vœux d'EDF et d'AREVA, autorisent à vivre au-delà de 40 ans.** 12 "vieillards" auxquels se sera ajouté 1 petit jeune qui en vaut bien 2 : l'EPR de Flamanville - 1650 MégaWatts échangés contre les 2 x 900 MW de Fessenheim, dès le premier quinquennat (préssumé) « de la gauche et de l'écologie ».

L'EPR de Flamanville : un « petit jeune » qui aura une dizaine d'années en 2025, mais qui sera promis à 60 ans de vie active. Sans compter tous les petits frères que la défaite de « la gauche », soit en 2017, soit dès 2012, aura réussi à lui faire faire. Parce que, ne vous y trompez pas : deux réacteurs seulement sont assurés d'être fermés d'ici 2017 - ceux de Fessenheim, les seuls dont il est expressément question dans l'accord. Ceux que Ségolène Royal s'était déjà engagée à fermer en 2007, qui ont chacun 34 ans et qui en auront 40 d'ici la fin 2017.

Des 22 autres réacteurs candidats à la fermeture, on sait seulement qu'il s'agira des *"plus vulnérables, par leur situation en zone sismique ou d'inondation, leur ancienneté et le coût des travaux nécessaires pour assurer la sécurité maximale"*. On ignore qui ils sont et quand on les fermera. Peut-être en 2024 ou 2025 ? Ce qui ne prouve qu'une chose : si aujourd'hui encore, les négociateurs d'EELV n'ont aucune idée précise de la liste et du calendrier de fermeture des réacteurs, c'est bien que le délai de 25 ans proclamé comme "possible" mais incompressible par Cécile Duflot dès le 21 mars 2011 ne reposait sur aucune étude sérieuse, en fait sur rien du tout, hormis une réminiscence de vieux débats des Verts. Ce credo a été imposé comme un diktat indiscutable au sein d'EELV. Au moins autant que l'accord PS-EELV, il devrait être remis en cause : pourquoi 25 ans ? Pourquoi pas 5, 10 ou 15 ans ? Pourquoi pas 10 ans, le temps de deux mandatures ?

Mais même la sortie en 25 ans, on en est loin. Car tel est le marché de dupes auquel les écologistes d'EELV ont souscrit avec enthousiasme (pas tous quand même, notamment pas Eva Joly !) : échanger deux réacteurs à bout de

souffle, qu'il fallait arroser à coups de lance à incendie et de tuyaux d'arrosage pour limiter leur chauffe pendant la dernière canicule, contre un EPR tête de pont et contre la promesse de prolonger la vie des autres réacteurs au-delà de 40 ans. Une promesse que négociateurs et dirigeants semblent avoir faite sans même s'en apercevoir. Ou pire encore, en la cachant aux adhérents et aux conseillers fédéraux.

J'allais oublier un élément du *deal* : les 15 à 30 ou 35 postes de députés que les socialistes ont promis sans vergogne aux écolos, conscients que sans eux ils pourraient bien ne pas l'emporter, mais qu'ils pourront fort bien se passer d'eux pour gouverner, une fois installés au pouvoir et assurés d'une majorité absolue à l'Assemblée Nationale, grâce au scrutin majoritaire et au raz-de-marée rose que l'antisarkozysme ambiant semblerait -pour le moment- leur promettre.

Vous avez dit : « Sortie du nucléaire » ? Mais non, voyons ! Jamais EDF et AREVA n'auraient pu rêver meilleur *deal*. Pendant qu'AREVA tenait la main de François Hollande pour lui faire supprimer un paragraphe où il était question de MOX et agiter ainsi un chiffon rouge devant les yeux des écolos, elle détournait de l'essentiel l'attention de tout le monde : on veut bien changer un peu le petit personnel, mais surtout pas de politique. L'essentiel, ce sont les atomes, le pouvoir et les picailleurs.

Quant à la sortie du nucléaire militaire, les perspectives, à première vue, semblent meilleures dans cet accord. **A première vue**, les lignes bougent : *"la France dira sa disponibilité pour une négociation en vue d'un désarmement nucléaire universel, graduel, négocié et contrôlé"*. Si cela se traduit par des actes, ce sera une réelle nouveauté, quand Nicolas Sarkozy en est à répéter que *"la dissuasion nucléaire est l'assurance-vie de la Nation"*. **(1)**

Mais finalement, n'est-ce pas ce que François Hollande répète lui aussi ? Ce que son équipe de négociateurs a accordé d'une main, elle l'a repris de l'autre en exigeant de préciser que tout cela se ferait *"sans remettre en cause la légitimité d'une dissuasion nationale indépendante tant que perdurent d'autres arsenaux"*. **(2)**

D'abord, comment une défense fondée sur la menace d'anéantir des populations entières, c'est-à-dire de commettre un crime contre l'humanité, peut-elle être considérée comme *légitime* ?

Ensuite, comment peut-on continuer à croire et à faire croire qu'elle serait efficace, que les armes nucléaires nous protégeraient de quoi que ce soit ? Contre le terrorisme, elles ne servent à rien. Contre un Etat agresseur lui aussi doté d'armes nucléaires, non plus, sous peine de représailles massives. Giscard d'Estaing l'avait compris et s'était résolu à ne jamais les utiliser en premier, même en cas d'occupation du territoire français par l'Armée Rouge. Elles n'ont en fait aucun usage défensif et peuvent tout au plus servir d'**armes de vengeance** en cas d'agression nucléaire, ce qui aboutirait simplement à généraliser le massacre, chez soi comme chez l'ennemi. Leur seul emploi concevable serait, en fait, de servir à attaquer un pays plus faible que le nôtre et non doté d'armes nucléaires. Ce qui n'est ni glorieux, ni à l'ordre du jour (sauf dans les fantasmes que Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ont exprimés dans leurs discours).

Enfin, en reconnaissant la "légitimité" de ces armes de massacres civils, on s'interdit d'y renoncer *unilatéralement*.

Nul doute qu'il faille commencer par entreprendre des négociations **multilatérales** pour l'élimination des arsenaux nucléaires : c'est ce qui est prévu par l'article 6 du TNP ; mais c'est aussi ce que nous voulons. Car nous ne voulons pas seulement une planète sans armes nucléaires **françaises** (1,5 % du total...), nous la voulons **sans AUCUNE arme nucléaire**. Si un référendum doit avoir lieu, c'est donc sur cette question qu'il devrait porter : *"Approuvez-vous que la France participe avec les autres Etats concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?"*. Une telle question peut être posée à un moment quelconque des négociations : *avant*, pour légitimer et stimuler la démarche ; *pendant*, pour donner plus de poids à la diplomatie

française ; après, pour approuver leur résultat, si elles ont abouti à un projet de traité ou de convention d'élimination complète des armes nucléaires. La constitution actuelle prévoit justement ce cas de figure.

Mais si les négociations multilatérales devaient échouer, ce qu'on ne saurait exclure *a priori*, le temps viendrait de renoncer unilatéralement à ces armes criminelles, d'en annoncer le démantèlement, et de rejoindre les rangs des 184 Etats qui n'en ont pas. Une phrase de cinq secondes, prononcée par la bonne personne au bon moment, pourrait y suffire. Encore faudrait-il que le chef de l'Etat veuille la prononcer (serait-ce le cas de Hollande ?), et qu'il ne se le soit pas interdit par avance. C'est alors, et alors seulement, qu'il faudrait procéder à un second référendum, portant cette fois sur le désarmement *unilatéral* de la France. Même remarque : encore faudrait-il que le mouvement politique qui le réclamerait n'ait pas justifié par avance la conservation de nos armes nucléaires ! On se demande donc comment EELV peut avoir accepté de signer un tel document. Et je ne m'appesantirai pas sur l'attitude envers l'OTAN -on devait en sortir, on y restera- qui n'est rien d'autre qu'une capitulation en rase campagne.

Un conseil pour conclure : si vous êtes pro-nucléaire, n'hésitez pas à investir dans les actions d'EDF et d'AREVA. Puis votez Hollande. Mais si vous ne l'êtes pas, si vous vous souvenez du 27 décembre 99 et de Fukushima-sur-Gironde, alors demandez un visa d'immigration pour la Nouvelle-Zélande. Là-bas, il leur arrive d'avoir des séismes, mais ils n'ont ni armes ni centrales nucléaires pour prolonger la catastrophe *ad vitam aeternam*. C'est pourquoi ils vivent tranquilles, les Néo-Zélandais. Pour ce qui est de la castagne, ils ont les **All Blacks**, ça ne vaut peut-être pas une "force de frappe" mais ça suffit amplement à leur orgueil national et c'est un bien joli spectacle.

Si vous ne voulez pas émigrer, il vous reste quand même un petit espoir : qu'une femme intègre, incorruptible en plus d'être intelligente et résolue, vienne bousculer le jeu de quilles, et qu'elle soit assez convaincante pour renvoyer dans leurs vestiaires les carriéristes de tout bord. Non, ce n'est certainement pas de Marine le Pen que je parle. Mais d'une dénommée [Eva](#). Espoir ténu, je vous l'accorde. Espoir tout de même.

Saintes, le 22 novembre 2011

Jean-Marie Matagne (3)

Président de l'Action des Citoyens pour le
Désarmement Nucléaire (ACDN) (4)

Ex-membre du Conseil Fédéral Transitoire d'Europe Ecologie-Les Verts

NOTES

(1) - Nicolas Sarkozy à ACDN, le 26 mars 2007 :

"La dissuasion par le nucléaire est selon moi l'assurance vie de la Nation, la garantie qu'un autre Etat devra réfléchir avant de s'en prendre à la France sauf à s'exposer à une sanction immédiate. Si je suis élu Président de la République, je prends l'engagement de garantir la crédibilité politique et technique de nos systèmes d'armes, dans le respect du principe de stricte suffisance des moyens déployés."

- Nicolas Sarkozy à ACDN, le 18 avril 2007 :

"Concernant les orientations de notre outil de Défense, je considère que la dissuasion reste un impératif absolu."

Accord PS-EELV : la soupe et les lentilles seront radioactives.

C'est une garantie pour notre Nation comme pour nos voisins européens. Je renforcerai la crédibilité politique et technique de nos systèmes d'armes, dans le respect du principe de stricte suffisance des moyens déployés."

Cf. [Scoop : A la veille du 1er tour, Nicolas Sarkozy écrit à ACDN pour préciser son programme de défense](#)

Deux lettres de Nicolas Sarkozy, et les réponses d'ACDN. Dont le communiqué du 19 avril 2011 intitulé : "**Nicolas Sarkozy ne doit pas accéder à l'arme nucléaire**" et expliquant pourquoi.

(2) - Julien Dray, porte-parole du PS, à ACDN, le 30 octobre 2006 :

"Le projet socialiste pour 2007 ne prévoit pas de désarmer à une heure où le monde apparaît aux yeux de nos concitoyens comme plus dangereux et plus menaçant. Il prévoit à ce titre de maintenir la dissuasion nucléaire dans l'objet qui est le sien depuis plusieurs dizaines d'année(s) : la prévention des agressions contre nous-même(s) et contre nos partenaires européens."

- François Hollande à ACDN, le 17 novembre 2006 :

"Quant à notre politique de défense, s'il n'est pas question de "désarmer" dans un monde de plus en plus instable et dangereux, nous pensons que la dissuasion nucléaire française doit rester dans une logique d'interdiction de l'agression contre nous-mêmes et nos partenaires de l'Union Européenne."

Cette position rejoignait pour l'essentiel celle de Nicolas Sarkozy. On voit qu'en 2011-2012, elle n'a pas changé.

Cf. [Election présidentielle 2007.](#)

[Désarmement nucléaire et référendum : les positions des candidats et les réponses d'ACDN](#)

(3)

Cf. **Interview par Radio Terre Marine, 8 juin 2011**

(4) Cf. Désarmer pour vivre ! / Disarm and Live ! Le DVD, bande annonce

[Désarmer pour vivre-Bande annonce / Disarm And... par *acdnfrance*](#)

Post-scriptum :

► Copyright Jean-Marie Matagne/ACDN, 22 novembre 2011. Droits réservés. Pour entrer en contact avec la rédaction, écrire à : contact@acdn.net

► Contact tél. : +33 (0)5 16 22 01 39